

FORMULE 75C
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

**ORDONNANCE EN VUE DE LA RESTITUTION DES LETTRES
DONT LA RÉVOCATION EST DEMANDÉE**

(Conformément à l'article 28 de la *Loi d'interprétation*, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
attendu qu'une requête a été présentée en vue de la révocation des lettres d'homologation (ou
d'administration) délivrées le _____ à _____,
(date) *(nom)*
de _____, au Manitoba,
(ville/village)
en sa qualité d'exécuteur testamentaire (ou d'administrateur de la succession, etc.)
de _____, qui habitait
(nom du défunt)
à _____, au Manitoba,
(ville/village)

il est ordonné que _____,
(nom)
dans les _____ jours suivant la signification de la présente ordonnance, apporte les lettres
(nombre de jours)
susmentionnées au tribunal et les laisse au registraire ou au registraire adjoint du tribunal jusqu'à ce
qu'il soit statué sur la requête.

Date

Signature du registraire